



Amende a mon nom mais pas le bon vehicule !

Par **wicky**, le **29/09/2012** à **16:52**

Bonjour,
Je viens de recevoir une amende pécuniaire pour un stationnement irrégulier. C'est bien mon nom, mon adresse, ma date de naissance, ma plaque d'immatriculation, par contre le véhicule n'est pas le bon : je possède une Honda et il est inscrit Opel et je ne suis pas allé dans la ville indiquée, laquelle se trouve à 600 km de chez moi. Que faire ? Suis-je victime d'un vol de plaque d'immatriculation ? Dois-je payer l'amende ou porter plainte ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **01/10/2012** à **07:49**

Bonjour,
Vous aviez prêté votre véhicule à quelqu'un de votre entourage (famille, ami...) ? Le fait que, vous, vous ne soyez jamais allé dans cette ville n'implique pas que votre voiture, elle, ne s'y trouvait pas.
Merci d'apporter des précisions complémentaires.

Par **edith1034**, le **01/10/2012** à **08:02**

bonjour,
faites le recours indiqué sur l'amende avec copie de votre carte grise
l'erreur de véhicule vous donne raison car il s'agit certainement d'une fausse plaque d'immatriculation
pour tout savoir sur les recours pénaux
<http://www.fbis.net/penal.htm>

Par **Tisuisse**, le **01/10/2012** à **08:21**

Pour ça, il faut d'abord s'assurer qu'il n'y a pas d'autres avis de contravention (demande à faire à sa Trésorerie Générale) puis dépôt de plainte auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie. Le récépissé de dépôt de plainte devra être joint à la contestation.